

POUR RÉTABLIR
LA CONFIANCE
ET L'INTÉGRITÉ,
FAISONS TOUS ENSEMBLE LE MÉNAGE

LE TEMPS D'UNE RÉFORME DES MŒURS POLITIQUES EST VENU

DEPUIS 2003, JEAN CHAREST N'A PAS RESPECTÉ SES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE ET D'INTÉGRITÉ.

Pire, il a laissé la situation se dégrader à un tel point que les Québécois sont inquiets et en colère.

Ils se posent la question : combien des impôts et taxes des Québécois sont tombés dans la poche d'individus douteux alors qu'ils subissent des hausses de taxes.

Nous vivons en ce moment une crise grave des nos institutions démocratiques.

Malgré Jean Charest et ce gouvernement libéral, il y a le souci de protéger nos institutions démocratiques.

Nous devons rétablir la confiance des Québécois dans nos institutions.

Mais pour y arriver, nous devons faire un grand ménage.

Ça ne sera pas facile, mais avant de prétendre à la guérison, nous devons crever l'abcès qui grossit de jour en jour.



AVANT DE PARLER DES SOLUTIONS, RAPPELONS QUELQUES FAITS

Deux ministres libéraux (Whissel et Tomassi) ont démissionné à la suite de scandales;

Système de collusion et de corruption dans le milieu de la construction infiltrée par la mafia;

Influence des collecteurs de fonds libéraux liés à l'industrie de la construction dans l'octroi et même l'obtention de contrats du gouvernement;

Refus entêté de Jean Charest de tenir une commission d'enquête alors que 80% des Québécois la souhaitent;

Octroi de places en garderie en retour de généreuses contributions au PLQ.

Non-respect des institutions démocratiques par les ministres du gouvernement libéral.

**CELA
ENCOURAGE
LE CYNISME ET LA
DÉSFFECTATION
DE LA POLITIQUE.**

Influence des collecteurs de fonds libéraux dans le processus de nomination des juges et des haut fonctionnaires;

**LE FINANCEMENT
DU PLQ DOUBLE
LORSQUE CE PARTI
EST AU POUVOIR,
ALORS QUE CELUI
DU PQ DEMEURE
AU MÊME NIVEAU.**

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Dans l'opposition
1994-2002

4,37 MILLIONS
DE DOLLARS

Au pouvoir
2003-2008

8,37 MILLIONS
DE DOLLARS

PARTI QUÉBÉCOIS

Dans l'opposition
2003-2008

4,83 MILLIONS
DE DOLLARS

Au pouvoir
1994-2002

4,69 MILLIONS
DE DOLLARS





VOICI DONC MES PROPOSITIONS AUX QUÉBÉCOIS, PROPOSITIONS QUI DEVIENDRONT RÉALITÉ SI LES QUÉBÉCOIS NOUS ACCORDENT LEUR CONFIANCE À LA PROCHAINE ÉLECTION :

- Créer une commission d'enquête publique et indépendante sur les pratiques de collusion dans l'industrie de la construction, sur l'octroi de contrats publics, des permis et des subventions en lien avec le financement des partis politiques;
- Un procureur indépendant proposera au gouvernement les personnes qui agiront à titre de commissaires dans le cadre de l'enquête publique sur la construction.

* Mandats des Commissions Lesage et Moisan (Dolbec)



1



POUR S'ASSURER QU'EN MATIÈRE DE GESTION DES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX ET MUNICIPAUX, LES TAXES ET LES IMPÔTS DES QUÉBÉCOIS SOIENT UTILISÉS EN TOUTE TRANSPARENCE :

- Mandater le Vérificateur général dès l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois de proposer au gouvernement ce qui se fait de mieux (les meilleures pratiques et les plus hauts standards) en matière de gestion des contrats gouvernementaux et municipaux. Le rapport devra être rendu dans les six mois;
- Développer et conserver à l'interne une masse critique de professionnels détenant des expertises dans un certain nombre de secteurs stratégiques pour garantir une gestion transparente et efficace des relations contractuelles de l'État avec les entreprises et industries concernées;
- S'assurer que les sous-traitants respectent les mêmes obligations et exigences de probité et de transparence que les entreprises qui obtiennent des contrats avec l'État;
- Protéger les agents de l'État désireux de dénoncer des malversations au sein de l'appareil gouvernemental et des administrations municipales.

2



POUR ÉLIMINER L'INFLUENCE DES COLLECTEURS DE FONDS (FAVA ET RONDEAU) DANS LE PROCESSUS DE NOMINATIONS :

- Entendre en commission parlementaire, avant leur entrée en fonction, les dirigeants des différentes agences et sociétés d'État;
- * Établir une liste des agences et sociétés
- Pour les juges, nous reviendrons à la situation prévalant avant 2003, c'est à dire responsabilité du ministre de la Justice sans droit de regard du bureau du premier ministre;
- Modifier le règlement sur le processus de nominations des juges afin d'assurer la transparence dans la formation des comités de sélection et d'améliorer leur fonctionnement;
- Accroître le nombre d'enquêteurs au Directeur général des élections.



3



POUR RÉTABLIR UNE ÉTHIQUE SANS FAILLE

- Limiter à deux mandats ou dix ans, selon la plus longue échéance, la période pendant laquelle une personne peut agir à titre de premier ministre du Québec;
- De la même façon, il limitera à trois mandats ou douze ans, selon la plus longue échéance, la période pendant laquelle une personne peut agir à titre de maire d'une municipalité de plus de 5000 habitants.

Rappelons que la loi 48 portant sur l'éthique a fait l'objet de plus de 150 amendements de la part de l'opposition officielle.

Concernant l'éthique dans le monde municipal :

- Redéfinir le mandat, revoir le mode de nomination des membres et redonner les moyens à la Commission municipale pour prévenir les scandales dans le monde municipal;
- S'assurer que le pouvoir des vérificateurs généraux municipaux de même que la loi d'accès à l'information s'étendent aux OSBL et organismes paramunicipaux créés pour se soustraire à leur pouvoir;
- Dépolitiser le processus de plaintes

